

BRETAGNE VIVANTE

MAGAZINE



AGIR & SORTIR

NDDL : Après l'abandon
du projet, l'espoir de la
co-construction... PAGE 3

INSTANT NATURE

Papillons diurnes de
Bretagne : L'Aurore PAGE 4



ENSEMBLE POUR
PROTÉGER LA RADE
DE LORIENT !

ACTUALITÉS

Édito

Bonjour à tous,

Vous avez pu constater que les numéros de la revue *Bretagne Vivante* du premier semestre 2017 ne sont pas parus. Nous souhaitons nous excuser pour ce retard et vous apporter une explication simple : la fin de l'année 2016 a été très compliquée pour l'association avec un plan social et sept départs volontaires de salariés. Ces faits ont fortement perturbé le fonctionnement de l'équipe salariée, se traduisant par l'accroissement de la charge de travail pour l'équipe administrative et Leïla Bizien, notre chargée de communication. Nous avons géré au mieux cette période de crise, tant humainement que financièrement, en synergie avec l'équipe de direction, que nous remercions fortement. Cette période étant passée, il nous faut rebondir et avancer, et retrouver un rythme de croisière en fin 2017 - début 2018.

En mai dernier, j'ai été élue à la présidence de notre association, prenant la suite de Jean-Luc Toullec qui a occupé ce poste durant huit ans. Comme nous l'avons fait savoir à nos partenaires, cette transition se fait dans la sérénité et la continuité. Jean-Luc reste Vice-président, chargé de l'Ille-et-Vilaine. Nous souhaitons maintenir le cap et les orientations prises, tout en permettant un nécessaire renouvellement des personnes, des actions, des idées. Ainsi, nous cherchons à améliorer le fonctionnement collégial au sein du Conseil d'administration et du Bureau, en partageant mieux les tâches. Nous allons lancer le nouveau plan stratégique pour Bretagne Vivante (2018-2021). Notre objectif est à la fois de consolider des projets en cours, tout en priorisant davantage, et de renforcer les partenariats avec les autres associations et structures avec lesquelles nous agissons. Rendre plus visible nos actions et développer les adhésions et l'animation de la vie associative restent des axes forts de notre action, pour faire comprendre la nécessité de prendre en compte la biodiversité, pour mieux gérer nos territoires et y développer une qualité de vie.

GWÉNOLE KERVINGANT



Ensemble,
on est plus forts !

En 2018,
continuez à soutenir
Bretagne Vivante et ses actions !

Renouvelez votre adhésion sur :
www.bretagne-vivante.org/adhesion



Bretagne Vivante - SEPNEB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1958. Elle a joué un rôle précurseur à une époque où la protection de la nature n'était pas encore dans toutes les têtes. Son action s'est élargie à l'ensemble des problématiques environnementales. Agissant sur les 5 départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3 000 adhérents et gère plus de 110 sites protégés dont 5 réserves naturelles nationales et 2 régionales.

Directeur de la Publication : Philippe Frin / **Coordination et maquette :** Leïla Bizien

Photo de couverture : Bécasseaux sanderling © Yves Le Bail

Bretagne Vivante - SEPNEB 19 rue de Gouesnou, BP 62132, 29221 Brest Cedex 2

Tél. : 02 98 49 07 18 - Courriel : contact@bretagne-vivante.org

Site internet : www.bretagne-vivante.org

Impression : Imprimerie du Commerce - Quimper / **Routage :** ESAT Les Papillons Blancs - Brest

Dépôt légal : ISSN 1623 4146



Toute l'équipe de Bretagne Vivante vous souhaite une très belle année 2018 ! Qu'elle soit riche en découvertes et en projets ! Nous espérons pouvoir en partager avec vous pour continuer à protéger, ensemble, notre belle nature !

2018 sera aussi l'année du 40^{ème} anniversaire du naufrage de l'Amoco Cadiz. Bretagne Vivante et ses bénévoles se sont fortement investis dans cette bataille dont les images sont gravées à jamais dans la mémoire des bretons et de tous les français. Aujourd'hui, nous continuons notre combat pour que la nature bretonne soit préservée.

EN BREF

Le petit bonhomme jaune tend la main à Bretagne Vivante

Au printemps dernier, nous avons contacté la société Guy Cotten dont le siège social est à Trégunc.

Cette entreprise familiale fondée en 1964 est bien connue du monde maritime pour sa confection de vêtements de mer de qualité, facilement reconnaissables à leur logo (petit bonhomme jaune en bottes et ciré).

Devenir partenaire de cette entreprise locale, basée sur ce territoire où Bretagne Vivante travaille au quotidien (Réserve Naturelle Nationale Saint-Nicolas des Glénan et réserve ornithologique de l'Île aux Moutons) semblait une évidence.

Ma première rencontre avec François Bertholom, mari de Nadine Bertholom-Cotten, fille de Guy Cotten, créateur de la société, se déroule de manière chaleureuse. Je lui présente notre association et les valeurs environnementales qu'elle défend. Je lui explique nos actions dans l'archipel et l'implication des bénévoles à travers l'antenne locale Concarneau-Cornouaille.

Notre seconde entrevue, cette fois en compagnie de Charles Braine, directeur de Bretagne Vivante, est tout aussi décontractée et permet d'officialiser un peu plus notre partenariat par l'offre de M. Bertholom, qui nous propose de mettre à notre disposition des vestes de quart, des gilets sans manches flottants, ainsi que des

coupe-vent. Ces vêtements seront offerts par la ME et le logo de Bretagne Vivante côtoyant le petit bonhomme jaune sera floqué gracieusement sur chaque pièce.

Le nombre de vêtements fournis n'étant pas exponentiel, ils sont destinés principalement aux salariés en lien avec des missions nautiques et sont également distribués à certains bénévoles réguliers impliqués dans nos actions aux Glénan et au Moutons.

Cet exemple de collaboration est important pour une structure comme la nôtre, car c'est une autre manière d'envisager le soutien d'entreprises, en ces temps difficiles pour le monde associatif. Le fait d'être soutenu par un acteur du territoire qui met à notre disposition des matériaux de qualité, fabriqués localement, dans une logique de développement durable, ne fait que renforcer notre sentiment d'avoir frappé à la bonne porte.

Monsieur et Madame Bertholom n'ont malheureusement pas pu se libérer pour participer à la soirée offerte, chaque année, à nos partenaires en rade de Lorient, mais ce n'est que partie remise.

En espérant la pérennité de cette collaboration et leur visite prochaine sur les réserves naturelles de Bretagne Vivante. ■

BRUNO FERRÉ



ACTION MILITANTE

Notre-Dame-des-Landes : Après l'abandon du projet d'aéroport, l'espoir de la co-construction d'un projet de territoire durable !

Le Premier ministre a annoncé, le 17 janvier, l'abandon du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. La fédération France Nature Environnement et ses associations locales (Bretagne Vivante, Eau et Rivières de Bretagne, Coordination LPO Pays-de-Loire, Fédération Bretagne Nature Environnement et FNE Pays de Loire), engagées de longue date dans ce combat, saluent cette décision. Elle met fin à un projet obsolète, maintenu pendant de trop longues années malgré ses impacts environnementaux néfastes.



▲ Les naturalistes en lutte à NDDL

Une décision courageuse, appuyée sur une méthode innovante

L'ensemble du mouvement France Nature Environnement salue l'annonce du Premier Ministre d'abandonner le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et de réaménager l'aéroport existant à Nantes-Atlantique. Pour Michel Dubromel, président de France Nature Environnement, « cette décision courageuse montre que loin de s'entêter dans un projet du passé, le gouvernement change de logiciel ; intègre les enjeux d'aujourd'hui et, via une méthode innovante, sort par le haut de ce dossier complètement enlisé ».

Il s'agit d'une décision cohérente avec les enjeux et les engagements de la France concernant la protection de la nature, du climat et de l'eau. La parution du rapport de médiation a permis de mettre à jour le comparatif réel des deux projets d'aéroport, répondant au même besoin de transport aérien mais intégrant enfin des enjeux essentiels d'aménagement durable du territoire et d'environnement, comme le demandaient depuis longtemps nos associations. Au plan régional, cette décision doit être l'occasion d'une mise à jour climato-compatible des politiques de transport, et de réorienter les infrastructures de transports vers un maillage des services de mobilité durable.

Préparer l'avenir par la co-construction plutôt que par la force

Pour les décisions concernant la gestion des terrains prévus pour l'ex-projet d'aéroport, France Nature Environnement demande au gouvernement de prendre le temps de co-construire un projet de territoire, basé sur les atouts de celui-ci. Et ce avec l'ensemble des habitants et des parties prenantes, notamment les associations de protection de nature et de l'environnement.

France Nature Environnement ne cautionnerait en aucune manière l'usage de la force et rappelle le sage avis des rapporteurs : « la situation initiale très complexe nécessiterait la mise en place d'une gouvernance particulière de ce dispositif,

afin de garantir l'ouverture à tous les acteurs et partenaires dans un cadre de négociation et d'action opérationnelle efficace, alors que des tentations d'exclusion de telle ou telle catégorie peuvent se manifester, et conduiraient à un échec assuré ». Le gouvernement doit rendre possible la sortie apaisée d'un trop long conflit. L'annonce de ne pas évacuer immédiatement la ZAD va dans ce sens.

Maintenir la cohérence pour un projet de territoire

Les activités qui se déroulent dans le secteur de Notre-Dame-des-Landes intègrent déjà la dimension de préservation du patrimoine naturel résultant des interactions entre l'homme et la nature. L'avenir de ce territoire ne doit pas être une urbanisation et une agriculture intensive destructrices. Il passe notamment par l'agroécologie pour aménager ce territoire de manière durable et développer, en circuits courts et de proximité, des activités et des pratiques compatibles avec la préservation de l'environnement. Un tel projet consoliderait les synergies entre nature, agriculture, qualité de vie et activité socio-économique du territoire. Il répond aussi à la lutte contre le changement climatique et à la préservation de la ressource en eau. ■

« C'est une belle victoire collective !

Bretagne Vivante s'est particulièrement

impliquée tout au long de ce combat.

Nous sommes donc très fiers du résultat et

de la mobilisation des bénévoles et salariés

de l'association. MERCI À TOUS !

Il nous reste à mettre en œuvre, tous

ensemble, les solutions pour maintenir la

valeur écologique du site et, sur ce point, la

réflexion et les échanges sont déjà engagés. »

GWÉNOLA KERVINGANT ET PHILIPPE FRIN
PRÉSIDENTE ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

AGIR CHEZ SOI

L'eau, aqua ça sert ?

Pour les sensibiliser au thème de l'eau, Bretagne Vivante invite cette année les jeunes Bretons de 13 à 18 ans à réaliser un « pocket film nature ». Ils ont jusqu'au 4 juin prochain pour réaliser une petite vidéo de 3 minutes. Les films reçus seront ensuite projetés dans chaque département breton.

Un pocket film est très court et réalisé à l'aide d'un téléphone portable, d'une tablette ou d'un appareil photo.

L'eau est un enjeu écologique majeur, tant dans les milieux (zones humides, océans) qu'en tant que ressource, dans la consommation au quotidien. Nous encourageons, à travers ce projet, les jeunes Bretons à prendre le temps de regarder ce qui les entoure, à capter un moment ou une scène qui les touche en y portant un regard personnel et original, comme un véritable réalisateur en herbe et citoyen du monde.

Conditions de participation :

- Avoir entre 13 et 18 ans
- Constituer un groupe d'au moins deux personnes
- Respecter le thème de l'eau
- Utiliser un téléphone, une tablette ou un appareil photo

Retrouvez plus d'informations et les

modalités d'inscription sur :

www.bretagne-vivante.org/Pocket.Film.Nature



MOTS D'ENFANTS

« Quel est l'animal qui
a laissé cette trace ? Qui
a bien pu manger cette
noisette ? »

LA VOIX BASSE D'UN PETIT GARÇON, LES YEUX GORGÉS DE LARMES :

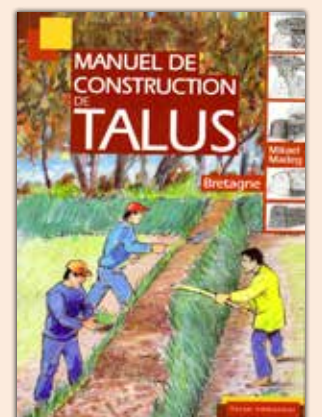
« C'est pas moi ! »

À BREST, UNE SORTIE « TRACES ET INDICES »
AVEC DES ÉLÈVES DE PETITE SECTION

NOTE DE LECTURE

Manuel de construction de talus

Les bretonnants avaient pu lire en 1992 le livre « Kleuziad ha kaea » de Mikael Madeg. Ceux qui n'ont pas la chance de comprendre la langue dans laquelle, pendant des siècles, les paysans ont édifié des talus, pourront enfin connaître toutes les subtilités de cet art grâce au « Manuel de construction de talus » qui est paru en 2016 (Yoran Embanner, 156 pages, 13 €).



Prônant le talus « à la main », l'auteur rentre dans le moindre détail d'un travail qu'il a pratiqué chez lui après avoir beaucoup interrogé les derniers pratiquants. À base de mottes d'herbe, pour les parements, le modèle de base demande de la main-d'œuvre mais s'impose aux yeux de l'auteur. La construction mécanisée n'occupe qu'une page dans le livre car les machines ne pourront jamais obtenir la solidité, la finition et la pente parfaite (80°) des talus traditionnels. ■

PAPILLONS DIURNES DE BRETAGNE

L'Aurore

Distribution générale

L'Aurore est une espèce eurasiatique, répartie de l'Europe occidentale à l'Asie tempérée, jusqu'au cercle Arctique au nord et au Japon à l'est (Lafranchis, 2000 et 2014). Elle est présente dans toute la France (Lafranchis, 2014).

Biologie en Bretagne

L'Aurore affectionne particulièrement les prairies humides à Cardamine des prés (*Cardamine pratense*). Cette espèce apprécie, selon Tiberghien (1985), une certaine « diversité floristique, [une] hygrométrie élevée, [et] des parcelles naturelles ou semi-naturelles d'herbages gras » mais, également, les zones bocagères fraîches et les chemins creux entretenus. À vrai dire, on peut la rencontrer dans une très grande variété de milieux, sans doute du fait de sa bonne capacité de dispersion. Les adultes volent en une seule génération de la mi-mars à la mi-juillet, le maximum étant atteint en avril et en mai. Des auteurs anciens ont remarqué que les mâles paraissent une quinzaine de jours avant les femelles (Oberthür, 1865 ; Griffith, 1873). Nos données n'ont pas permis de le confirmer. Quelques individus tardifs ont pu être observés au mois d'août et même un le 30 octobre 2009. S'agit-il d'une deuxième génération très partielle ? D'éclosions différées particulièrement tardives comme le suggère Perrein (2012) ? Il est difficile de trancher en faveur d'une de ces interprétations ou de l'autre. La chenille se nourrit de diverses Brassicacées. La plante-hôte la plus souvent notée au cours de notre enquête est la Cardamine de prés qui était déjà mentionnée, entre autres, par Joannis (1909). D'autres espèces sont aussi rapportées : la Julienne des dames (*Hesperis matronalis*), la Monnaie du pape (*Lunaria annua*), la Moutarde giroflée (*Coincya monensis*), le Sisymbre officinal (*Sisymbrium officinale*) et la Ravenelle (*Raphanus raphanistrum*). Après la période de l'enquête, en 2016, l'Alliaire officinale (*Alliaria petiolata*) est ajoutée à cette liste. Enfin, Tiberghien (1985) observe une chrysalide sur la Capselle bourse-à-Pasteur (*Capsella bursa-pastoris*) le 8 juin 1982, ce qui le conduit à s'interroger sur la potentielle utilisation de cette plante « pour le développement larvaire ».

Historique en Bretagne

Depuis le milieu du XIXe siècle, l'Aurore a toujours été très répandue en Bretagne. En Finistère, Lauzanne (1885) l'estime commune au printemps. Picquenard (1910), quant à lui, affirme que les mâles sont communs et les femelles rares. En Morbihan, Joannis (1909) note le papillon « très commun » à Vannes. Un peu plus tard, Oberthür et Houlbart (1921) le trouvent commun dans toute la région tout en suggérant qu'il est l'un des « plus gracieux lépidoptères de la faune européenne ». Oberthür (1909) écrit même, de manière très lyrique : « Sa vue réjouit toujours les yeux, lorsqu'après les rigueurs de l'hiver, il paraît, tel un fidèle messager du printemps, au milieu des prés en fleurs ou dans les allées des bois, sous les frondaisons nouvelles ».

Résultats de l'enquête

Au cours de cette enquête, l'Aurore a été répertoriée dans 328 mailles. Elle est répartie sur l'ensemble de la Bretagne. Les quelques mailles non renseignées à l'intérieur des terres, notamment dans le nord-est du Morbihan et le sud-est des Côtes-d'Armor, sont, sans doute, liées à un défaut de prospection. L'espèce, bien que présente à Belle-Île, Groix et Hoëdic, semble manquer dans les autres principales îles bretonnes (Batz, Ouessant, Molène, Sein, les Glénan et Houat) ainsi que dans la presqu'île de Quiberon. Cette absence de certaines mailles littorales, constatée également en Loire-Atlantique et en Vendée (Perrein, 2012), est à mettre en relation avec la rareté des milieux propices hébergeant la plante-hôte principale, la Cardamine des prés.

Perspectives régionales

La régression de leur habitat de prédilection, les prairies humides, peut nuire aux populations de l'Aurore. Malgré cela, cette espèce très commune et suffisamment mobile pour exploiter efficacement le réseau des prairies du bocage, n'est pas considérée comme vulnérable en Bretagne.

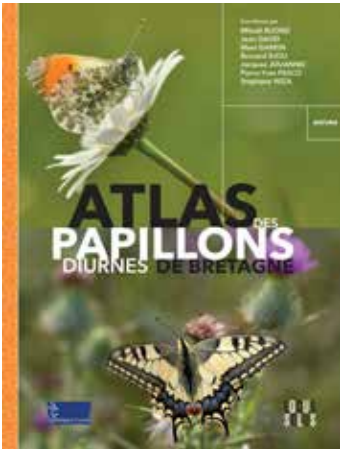
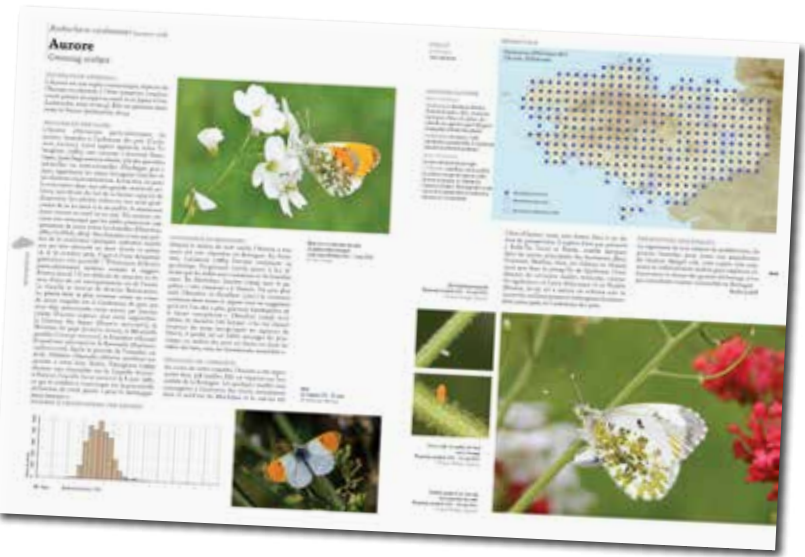
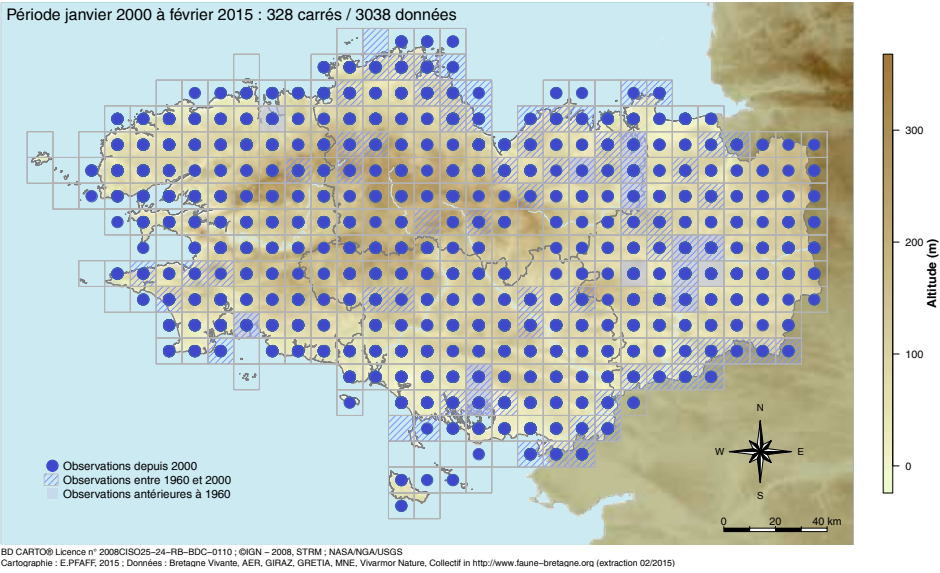
Statut régional

Très commun ■

NICOLAS LE GARFF



^ Mâle sur la Cardamine des prés, sa plante-hôte principale (Saint-Jean-Brévelay (56) - 5 mai 2016)



Retrouvez la monographie de l'Aurore et celle de 88 autres espèces dans l'Atlas des papillons diurnes de Bretagne, paru en juin dernier. Il est en vente à 29 € auprès de Bretagne Vivante ou en librairie.

HISTOIRE DU NOM

Nom scientifique
Anthocharis (Boisduval, Rambur, Duméril & Graslin, 1833) : associe les mots grecs « fleur » et « grâce », les ailes de ces papillons ayant l'élégance chatoyante et florale des pétales.
cardamines (Linnaeus, 1758) : mentionne la plante-hôte, la Cardamine des prés (*Cardamine pratense*).

Nom vernaculaire

Le nom vernaculaire principal, « l'Aurore » (Geoffroy, 1762), qualifie la couleur orange des ailes du mâle ; le nom accessoire, la « Piéride du Cresson » (Godart, 1819), signale l'un des noms de la plante-hôte, la Cardamine des prés ou Cressonnette.

JEAN - YVES CORDIER



AU CŒUR DES RÉSERVES

PORTRAIT - Bernard, faucheur volontaire de landes

Avant, j'étais assureur et j'aidais les victimes de sinistres à « sortir la tête de l'eau ». Par choix, j'ai décidé de changer de vie et de travailler avec Bretagne Vivante pour aider notre nature à aller mieux. Depuis dix ans, je suis garde-technicien sur la réserve naturelle régionale des landes du Cragou et du Vergam dans les monts d'Arrée. Tous les jours, je m'occupe des vaches nantaises et des poneys Dartmoor qui entretiennent des centaines d'hectares de landes et de tourbières. Le pâturage des landes n'est plus une pratique à la mode mais, à Bretagne Vivante, on a repris les habitudes des paysans de l'Arrée. Avec le pâturage, la végétation ne se « ferme » pas et de superbes fleurs comme les gentianes pneumonanthes peuvent continuer à fleurir. Comme le bétail laisse derrière lui des bouses et des crottins, de nombreux insectes s'en nourrissent et des oiseaux insectivores s'invitent au banquet. Mon travail ne se limite pas à conduire ces deux troupeaux, j'entretiens les haies et les talus de la réserve, je fauche les prairies et les landes les moins humides, je repère où nichent les oiseaux comme le courlis cendré, j'aménage les accès, je surveille les sites, je débroussaillent les landes les plus hautes et je fais en sorte que tout se passe bien avec les agriculteurs, les chasseurs, l'apiculteur, les randonneurs et les natura-

listes qui passent sur le Cragou ou le Vergam. Depuis peu, j'encadre des visites des landes du Cragou en breton, marplij ! Mes parents m'ont appris cette langue et il n'y a pas plus juste que le breton pour parler des landes, ça coule de source ! Mon père m'a également appris à faucher à la faux, comme l'Ankou. Pour autant, ce n'est pas pour faire peur aux âmes sensibles que je dégaine ma faux mais bien pour entretenir les stations d'une petite orchidée devenue très rare en Europe. Grâce au soutien de la région Bretagne, de Morlaix communauté et du Conseil départemental du Finistère, j'entretiens un patrimoine naturel et humain qui profite à tous. C'est de l'argent public qui paie mon salaire mais le spectacle des bruyères en fleurs est pour tout le monde ! C'est cadeau ... ■



^ Bernard est aujourd'hui un jeune retraité. Il a quitté son poste de garde technicien en fin d'année 2016 mais il ne s'est pas beaucoup éloigné de Bretagne Vivante pour autant puisqu'il consacre toujours une part de son temps à la conservation des réserves de Bretagne Vivante, entre les monts d'Arrée et les marais de Rosconnec.

CARNET NATURALISTE

Le pipit et la dune grise

Parfois, inutile d'être spectaculaire pour se faire remarquer... j'en prends pour exemple ma rencontre avec le pipit rousseline (Anthus campestris). Ce passereau est proche de ses cousins le pipit farlouse (A. pratensis) et le pipit des arbres (A. trivialis), mais s'en distingue néanmoins par la quasi absence de taches sur la poitrine et les flancs et par sa posture souvent dressée. C'est au cours d'un matin du mois de mai, dans l'espoir de croiser sa silhouette, que je décide d'emprunter le sentier littoral longeant la dune de Pen Bron à La Turballe. Déjà bien engagé dans ma balade, j'entends alors un chant qui ne m'est pas familier. En scrutant attentivement la végétation rase de la dune grise, je distingue enfin un petit oiseau beige et élancé, occupé à rechercher par intermittence quelques pitances à portée de bec! C'est bien lui! Dans un premier temps à bonne distance, le passereau décide enfin de se rapprocher de ma position. Peu farouche et très loquace, il se laisse facilement observer plusieurs minutes, m'offrant ainsi l'occasion de me familiariser avec son plumage et son chant que je n'ai pas l'habitude d'entendre tous les 4 matins... Un joli moment d'observation ornithologique! Le pipit rousseline est un passereau qui affectionne particulièrement les milieux ouverts ou faiblement buissonnants, de préférence secs, sableux ou caillouteux tels que : les dunes littorales, les rives sablonneuses, les terrains vagues, mais aussi certains champs cultivés. Le massif dunaire de Pen Bron constitue donc un lieu d'accueil idéal pour cette espèce, bien

que situé en limite d'aire de répartition. Par ailleurs, il représente l'un des seuls bastions d'installation de ce pipit dans le département et peut-être même le plus occidental de métropole. Récemment signalé comme nicheur (Mérot et Raitière, 2010) l'espèce n'avait pas, à ma connaissance, été revue dans le secteur en 2016. C'est donc une bonne nouvelle de constater son retour, le pipit rousseline étant considérée comme « en danger » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire (Marchadour et al., 2014). Pour l'heure, difficile de dire si ce passereau a effectivement niché sur les dunes de Pen Bron cette année 2017 (à moins que des preuves de nidification aient été relevées par certains observateurs?), mais il a toutefois été observé à plusieurs reprises durant la saison. Il faudra probablement prospecter de nouveau l'année prochaine ! ■

ALBIN LOUSSOUARN



> Le pipit rousseline

PROTECTION

Ensemble pour protéger la rade de Lorient !

L'un des plus beaux ensembles d'espaces naturels du Morbihan, la rade de Lorient, ne fait aujourd'hui l'objet d'aucune mesure forte de protection réglementaire. Bretagne Vivante pointe cette incohérence et demande à ce que cette situation évolue très rapidement pour protéger les habitats extraordinaires ainsi que les espèces animales et végétales emblématiques qui y vivent.

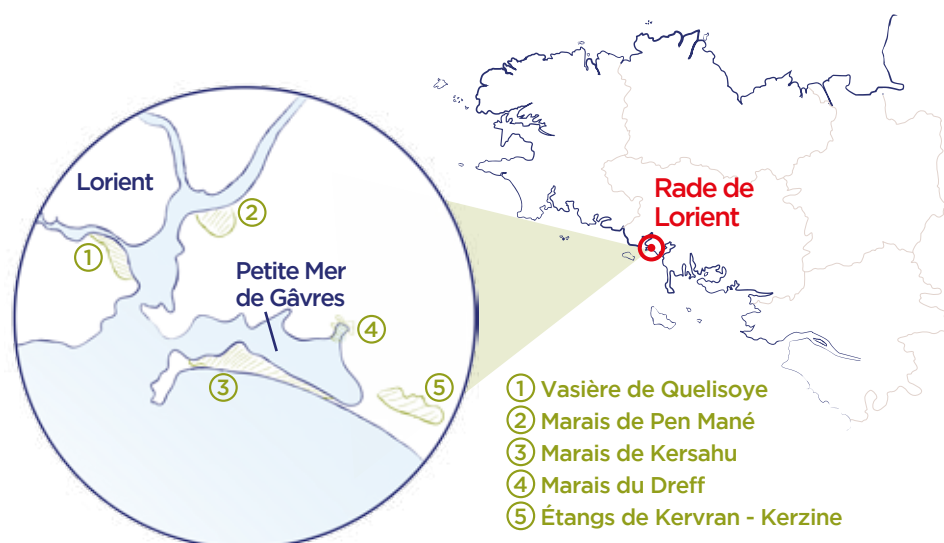
POURQUOI PROTÉGER LA RADE DE LORIENT ?

La rade de Lorient est un vaste ensemble naturel maritime et terrestre autour duquel s'est développé un imposant tissu urbain. Il se compose d'une mosaïque d'habitats à haute valeur écologique : estrans, vasières, marais littoraux, milieux dunaires.

Plusieurs espaces se démarquent par la spécificité et la richesse de leurs habitats ainsi que leur importance pour l'accueil de l'avifaune :

- **La Petite Mer de Gâvres**, vaste lagune communiquant avec l'océan par un étroit chenal, est en grande partie fermée au sud par un tombolo, remarquable cordon dunaire de 4 km. Plusieurs habitats d'intérêt européen y sont dénombrés dont 2 prioritaires : les lagunes côtières et les dunes grises du tombolo.
- **Pen Mané** est un marais saumâtre endigué de 83 ha en partie soumis aux marées. La diversité de ses habitats est de première importance pour tout un cortège d'espèces.
- **Les marais de Kersahu et du Dreff** accueillent une partie importante de l'avifaune.

▼ La roselière du marais de Pen Mané



- **Le site de Quelisoye** est entièrement constitué d'une vasière favorable au développement d'herbiers de Zostère naine (*Zostera noltii*).
- Enfin, **les étangs de Kervran et de Kerzine** sont des dépressions humides en arrière-dune constituées de milieux originaux au sein de la rade.

Des végétaux rares

Les végétations « salées » qui ceinturent la Petite Mer sont remarquables. Elles abritent en particulier toutes les espèces de Salicornes du Massif Armoricaire (9 espèces !), et d'amples populations de Zostère naine (*Zostera noltii*). La dune du tombolo est également très riche, et l'une des originalités majeures est liée à l'interface entre la dune et la vasière. Cette lisière abrite une ceinture de près de trois kilomètres de Statice de mer (dont le Statice à feuilles ovales, espèce protégée). Dans l'estuaire du Riant a été retrouvé un petit scirpe, (*Eleocharis parvula*), espèce qui était présumée disparue de la flore de France.

Un havre pour les oiseaux

Ces milieux à forte valeur écologique portent des ressources alimentaires essentielles, comme les herbiers de zostères pour les Bernaches cravants et les quantités importantes d'invertébrés pour les limicoles.

La rade de Lorient, et plus particulièrement la Petite Mer de Gâvres, est un site clé pour l'accueil de l'avifaune à la fois en période estivale mais plus spécifiquement durant l'hiver, où des milliers d'oiseaux utilisent les vasières pour s'y nourrir.

Le site abrite régulièrement 16 espèces nicheuses d'intérêt européen dont 4 sont inscrites à l'annexe 1 de la directive européenne « oiseaux ».

La rade de Lorient constitue également une zone de halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux durant les phases post-nuptiale et pré-nuptiale. Les marais de Kersahu et de Pen mané sont en particulier reconnus pour l'accueil du Phragmite aquatique, une espèce rare et mondialement menacée,

Dans un contexte international de régression des populations d'oiseaux migrateurs, ces espaces sont indispensables pour leur conservation.

En hiver, la Petite Mer de Gâvres est un site d'importance internationale pour l'accueil de plus de 20 000 oiseaux.

MIEUX ENCADRER LES ACTIVITES HUMAINES

La fréquentation humaine de la Rade de Lorient connaît une évolution depuis quelques années. Zoom sur un exemple : la Petite Mer de Gâvres.

Longtemps préservée par les militaires

Le site est resté sous l'autorité militaire depuis le XIX^e siècle. Les activités militaires ont fortement restreint la fréquentation de la Petite mer de Gâvres entre 1984 et 2005. Toute divagation était alors interdite sur les milieux naturels. Depuis les années 2000, l'accès du site au public a été progressivement toléré puis libéré.

Des activités humaines de plus en plus nombreuses et diversifiées

Les activités humaines de la Petite mer de Gâvres se déroulent de la manière suivante :

Dès 3 h avant la basse mer, l'espace est utilisé par les pêcheurs à pied. Ils sont localisés dans la partie ouest du site.

Entre 2 h avant et 2 h après la pleine mer, viennent les pratiquants de sports de glisse. En fonction des conditions météo et de marée, les pratiquants se décalent plus à l'ouest (anse de Locmalo).

La fréquentation piétonne est, quant à elle, continue au cours de la journée.

À la nuit tombée, de septembre à février peut s'exercer la chasse à la passée sur le gibier d'eau.

Dans ce contexte, l'intégrité écologique du site est compromise. Aujourd'hui, les activités humaines ne laissent que très peu d'espace à la richesse naturelle du site.



^ La Petite Mer de Gâvres

Quelques impacts de l'homme sur cette nature

La fréquentation et la multiplication de ces activités sont problématiques. Le site est constamment sous pression humaine. Il en résulte une destruction des communautés végétales, un effondrement de certains secteurs du cordon dunaire, remettant en cause sa pérennité, et un dérangement constant de la faune, en particulier les oiseaux. En période d'hivernage ou de migration, le dérangement est susceptible, entre autres, d'affaiblir les oiseaux par diminution de leurs réserves énergétiques en limitant l'accès aux milieux d'alimentation. Il est nécessaire que la ressource trophique y soit accessible et dans un climat de quiétude (absence de dérangement). Pour cela il est nécessaire de préserver leurs habitats naturels et leur tranquillité.

BRETAGNE VIVANTE PROPOSE LA CREATION D'UNE RESERVE

Mettre en place des actions

Face aux menaces que représente l'intensification de la fréquentation des milieux naturels par les activités humaines, des mesures de protection forte de cet espace doivent être urgemment mises en œuvre.

Arguments réglementaires en faveur d'une protection forte de la Rade de Lorient

Plusieurs propositions de protection de ces espaces naturels ont déjà été formulées par le passé sans jamais aboutir. Actuellement, un projet d'Arrêté de Protection de Biotope en fond de Petite Mer de Gâvres attend d'être signé. Il s'agit là d'une mesure de protection minimale. La création d'une réserve naturelle est la solution la plus adaptée. L'atout indéniable d'une réserve est

d'apporter des moyens pour la protection, la gestion et la valorisation du site. Précisons que la création d'une réserve naturelle n'empêche pas, mais encadre, le déroulement d'activités humaines. La création d'une réserve naturelle nationale répondrait parfaitement aux objectifs de protection des espaces naturels de la rade de Lorient. Une réserve naturelle, c'est aussi un label, gage d'une nature exceptionnelle en France et d'une qualité environnementale qui contribue fortement à la qualité de vie. Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs de la stratégie de création d'aires protégées du Grenelle de l'environnement et son objectif de 2 % du territoire national sous protection forte. Soyons responsables, citoyens d'un même monde et d'une nature sans laquelle nous ne pouvons pas vivre, garants d'une Bretagne préservée : ces habitats extraordinaires nécessitent rapidement la création d'une réserve naturelle. ■

Retrouvez plus d'informations sur :
www.bretagne-vivante.org/lorient
Rubrique Actualités



PRÈS DE 450 PERSONNES MOBILISÉES POUR SA PROTECTION !

L'année 2017 a été marquée par deux rassemblements pour la protection de la Petite Mer de Gâvres, le 11 mars et le 4 novembre. Nous avons pu compter sur la mobilisation de près de 300 militants pour le premier et 150 pour le deuxième.

« Le rassemblement pour la mise en œuvre de l'arrêté de biotope de la Petite Mer de Gâvres a été un vrai succès. Près de 300 personnes étaient présentes dans un climat d'échange, de convivialité, d'écoute mais aussi de détermination, afin que la Petite Mer de Gâvres soit un vrai havre de paix pour la faune et un lieu de coexistence entre cette biodiversité remarquable et les différents usagers du lieu. Ces derniers devront faire œuvre de citoyenneté responsable en tenant compte du fonctionnement du site et pour la conservation du lieu comme l'un des plus importants de Bretagne (oiseaux d'eau, bernache cravant et limicoles notamment). »

PHILIPPE,
PAYS DE LORIENT

« Je n'ai pas eu l'habitude de participer à de tels rassemblements mais je trouve que son déroulement, dans un excellent état d'esprit, avec un échange de questions / réponses, avec des personnes impliquées localement s'est remarquablement bien passé. [...] Dans un contexte qui n'est pas favorable à la création de zones protégées (arrêtés de biotope et encore moins zones naturelles) et où les associations de protection de la nature sont souvent dénigrées, il est important que les naturalistes (et les citoyens dans leur ensemble) prennent cet exemple de la petite mer de Gâvres pour se mobiliser et montrer leur détermination. [...] »

THIERRY,
RADE DE BREST

Et si la Bretagne redevenait un phare ?

On a encore le droit de faire un rêve. Il en est un qui me poursuit les yeux ouverts : celui d'un grand chambardement breton. Vous savez tout comme moi, mes amis, que notre région a lancé dès les années 60 du siècle passé sa « révolution agricole ». J'ai retrouvé trace, il y a quelques années, d'une tournée triomphale d'Edgard Pisani, alors ministre de l'Agriculture. En février 1965, il traversait une Bretagne en délire, promettant qu'elle deviendrait « l'atelier à lait et à viande » de la France.

Oh, le programme a été atteint, pour une fois. Toute la région a été bouleversée de fond en comble, le remembrement a dessiné un nouveau pays, les haies et talus ont été arrachés, les pesticides et les nitrates ont tout recouvert. Je tiens le bilan global pour épouvantable, même et surtout s'il n'est pas examiné avec sincérité. Car quand on clame les chiffres d'exportation de l'agriculture industrielle, on omet sans se gêner les coûts associés. Les marées vertes et les pertes économiques liées. Les maladies. Les dépollutions. Et comment diable mesurer la disparition de la beauté et son remplacement par les toits en fibrociment et les pestilentielles odeurs ?

On a cru, beaucoup ont cru dans l'idée d'un progrès matériel, libérateur. Moi, par chance, j'ai toujours – ou presque – distingué le « bon » du « mauvais » progrès. Et celui-là

est décidément mauvais, qui plonge désormais la masse des paysans dans des crises et des douleurs rituelles. Je crois qu'il est temps de lancer l'idée d'une sortie négociée de l'agriculture industrielle. Je le crois, car la base économique qui manquait jusqu'ici est désormais là, sous notre nez. Des millions de Français se détournent en effet de produits alimentaires souvent toxiques, tandis que la bio explose tous les compteurs.

Comme la Bretagne a poussé plus loin qu'aucune autre région la folle logique productiviste, il serait beau, il serait classe, il serait exaltant qu'elle soit aussi le point de départ du renouveau. Il y faudrait du temps, peut-être vingt ou vingt-cinq ans, et alors ? Vous imaginez la multiplication des moules perlières dans la rivière Elez ? Ou plus simplement le bonheur de ne plus tenir l'eau pour une menace ? À mes yeux, la Bretagne peut devenir un phare pour le reste de la France. Mais n'est-ce pas sa vocation première ? ■

FABRICE NICOLINO



© René-Pierre Bolan

▲ Le Phare du Creac'h sur l'île d'Ouessant (29)

PLANÈTE SANS VISA

Découvrez ou redécouvrez le blog de Fabrice Nicolino : fabrice-nicolino.com

SES DERNIERS LIVRES

« Ce qui compte vraiment » aux éditions *Les liens qui libèrent*

« Lettre à une petiotte sur l'abominable histoire de la bouffe industrielle » aux éditions *Les Échappés*



FOCUS

BRUMES

LAETITIA FÉLICITÉ

Réchauffant l'atmosphère, le soleil fera bientôt disparaître la brume matinale. La lande sortira de sa torpeur nocturne. Les milliers de toiles, fines dentelles scintillantes, redeviendront invisibles. Les graminées sécheront leur larme de rosée, la lumière adoucie par le voile de la brume se fera plus vive nous rendant aveugles. À ce moment-là je quitterai la lande. En attendant que l'heure mauve ne meure et que la magie ne s'évapore, je suis là, dans la lande, seule, regardant la beauté du monde à l'aube de son premier jour.

Fujifilm X100S, 23 mm, ISO-640, F 16, 1/60 sec. ■

